MESDAMES, MESSIEURS les Présidents de Comités Départementaux

Marseille, le 18 janvier 2021

OBJET: ASSEMBLEES GENERALES (AG) des COMITES DEPARTEMENTAUX

Mesdames, Messieurs,

Suite aux dernières annonces gouvernementales et pour faire suite au dernier Comité Directeur, il nous est apparu nécessaire de vous renouveler certaines informations relatives à la tenue de vos Assemblées Générales (pour ceux qui ne les ont pas encore effectuées).

Comme nous vous l'avions annoncé, les AG **PEUVENT** se tenir en vertu des textes suivants :

 Décret du 29 octobre 2020 N° 2020-1310 modifié par le décret du 6 novembre 2020 N° 2020-1358 article 2-3° qui permet aux ERP « d'accueillir du public pour tenir... les réunions des personnes morales à caractère obligatoire...»

Le Comité Départemental est une personne morale (association Loi 1901) affiliée à une Fédération Sportive agréée et délégataire d'une mission de service public et la tenue de son AG présente un caractère obligatoire s'agissant d'une AG qui doit être tenue annuellement et qui cette année est ELECTIVE.

Notez que si l'AG n'a pas eu lieu, cela aura pour conséquence :

- Ne pas pouvoir voter à l'AG du Comité Régional (les représentants du Comité départemental doivent être désignés par l'AG départementale)
- Ne pas pouvoir voter à l'AG de la FFPJP

Nous vous conseillons donc de contacter vos clubs afin qu'ils renouvellent leur affiliation et que les membres des bureaux soient licenciés, conditions nécessaires pour prendre part au vote en AG départementale.

Nous mettons à votre disposition les documents nécessaires afin d'être transmis aux Préfectures et aux Mairies :

- Instruction Ministérielle
- Déclaration type d'un événement en ERP
- Note Administrative de la FFPJP mise à jour

Enfin, en cas d'impossibilité de tenir votre AG en présentiel, la FFPJP a décidé <u>mettre gratuitement à votre disposition son logiciel ZOOM et de vous accompagner</u> dans la tenue de celle-ci (formation en amont et/ou gestion en direct) par voie dématérialisée.

En cas de besoin, vous pouvez contacter notre Directeur, Xavier GRANDE, qui se tient à votre dispositif pour vous accompagner dans vos démarches.

Je vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, mes sentiments sportifs les meilleurs.

Joseph CANTARELLI Président











